

# Assemblée annuelle des délégués de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

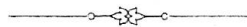
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Benoît, de Vevey, la salle de banquet se vide, et c'est par groupes que les délégués reprennent bientôt le chemin de la gare.

Nous félicitons la section de Genève

pour la réussite complète de la fête qu'elle avait si bien préparée et nous remercions tous ceux qui ont contribué à la joie des invités. D<sup>r</sup> M.



**Assemblée annuelle des délégués**  
de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, samedi et dimanche  
29 et 30 juin 1907, à Coire

**PROGRAMME:**

**Samedi 29 juin:**

4 heures de l'après-midi: Réception des délégués au bureau du Comité d'organisation à l'hôtel Steinbock, vis-à-vis de la gare. Distribution des cartes de fête et de logement.

8 heures du soir: Réception offerte par le Comité d'organisation au jardin et dans la grande salle de l'hôtel Steinbock. Productions musicales et théâtrales, projections lumineuses de la Croix-Rouge suisse.

**Dimanche 30 juin:**

8 heures du matin: **Assemblée annuelle des délégués** à l'Aula de l'Ecole cantonale.

8 à 8<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures: Distribution des cartes de votation pour les délégués à l'entrée de la salle.

**Ordre du jour:**

- 1° Appel nominal des délégués.
- 2° Procès-verbal de l'assemblée d'Aarau.
- 3° Compte rendu administratif et compte rendu financier pour 1906.
- 4° Budget pour 1908.
- 5° Nomination d'un membre de la Direction en remplacement de M. Ed. Zimmermann de Bâle.
- 6° Nomination des censeurs pour les comptes de 1907.
- 7° Révision des statuts (voir la proposition I de la Direction).
- 8° Emission d'un emprunt à primes par la Société centrale suisse de la Croix-Rouge (voir la proposition II de la Direction).
- 9° Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle.
- 10° Rapports:
  - a) *La nouvelle Convention de Genève.* Rapporteur: M. le docteur Mürset, médecin en chef.
  - b) *La VIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres.* Rapporteur: M. le docteur Neiss.

Midi: *Banquet* à l'hôtel Steinbock. Après le banquet, promenades en ville et aux environs (Sources de Passug, Lürlibad).

Les membres de la Croix-Rouge, de l'Union suisse des Samaritains, de la Société militaire sanitaire suisse et de la Société d'utilité publique des Femmes suisses, et en

général toutes les personnes qui sympathisent avec nos tendances, sont cordialement invitées à assister à notre réunion de cette année, et nous les prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Berne, le 25 mai 1907. Pour la Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge :

*Le président : de Steiger, conseiller national.*

*Le secrétaire : Dr W. Sahli.*

## Rapport et propositions

de la Direction de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge  
à l'Assemblée des délégués du 30 juin 1907, à Coire, concernant l'émission  
d'un emprunt en obligations à lots

Ces dernières années, la Croix-Rouge suisse a accusé des progrès très réjouissants, mais tandis qu'elle se développe d'une manière satisfaisante au point de vue de l'activité personnelle de ses membres, il n'en est pas de même au point de vue du matériel.

L'augmentation de ses ressources a exercé une heureuse influence sur le développement de son organisation et sur l'activité des sections en temps de paix. Les nombreuses sections et organisations auxiliaires, dont la plupart s'efforcent de remplir fidèlement leurs obligations, permettent d'avoir la certitude que, si la guerre éclatait, la Croix-Rouge suisse mettrait à la disposition du service sanitaire de l'armée un personnel à la fois capable et dévoué.

Il en est autrement — hélas, du matériel destiné à l'équipement des volontaires qui devraient subitement entrer en action. Le matériel dont la Société dispose est à peu près nul, il se réduit à quelques objets d'enseignement pour les cours de samaritains; la société centrale manque aussi complètement de locaux où elle pourrait loger du matériel. Elle ne possède pas un seul brancard, pas un seul lit pour malades, pas une voiture d'ambulance; elle n'a ni baraques de malades, ni paniers de pansements, ni caisses de médicaments; elle n'a rien qui lui per-

mette de porter secours en temps de paix, s'il survenait une épidémie ou une autre calamité publique, rien qui puisse en temps de guerre faciliter l'œuvre des secours aux blessés. Le zèle et le dévouement des sociétés de secours volontaires seraient entièrement paralysés en cas de guerre par le manque absolu de matériel de secours.

On a déjà maintes fois signalé cette situation déplorable de la Croix-Rouge suisse, mais les ressources indispensables pour y porter remède font défaut, car les acquisitions de matériel, même réduites au strict nécessaire, occasionnent une dépense de plusieurs centaines de mille francs. Il ne peut être question de prélever cette somme sur les recettes courantes de la Croix-Rouge, même si on voulait échelonner la dépense sur plusieurs dizaines d'années. Et pourtant on comprendra qu'il y ait véritablement péril en la demeure, car la Suisse peut à tout moment se voir dans la nécessité de mobiliser son armée, comme cela lui est déjà arrivé si souvent autrefois, malgré son vif amour de la paix.

En présence de cette situation, la Direction de la Croix-Rouge suisse estime qu'il serait impardonnable de différer encore le moment de se procurer des ressources permettant de faire à bref délai les acquisitions nécessaires. Et si elle cherche